

Le devenir des docteurs diplômés en 2011

Situation au 1^{er} janvier 2014

L'ÉTUDE

Durant l'année civile 2011, 285 étudiants inscrits en doctorat à l'université Paris Sorbonne ont soutenu leur thèse. Au troisième trimestre 2014, ils ont été interrogés sur le déroulement de leur thèse, leur parcours après la soutenance et leur situation au 1^{er} janvier 2014. 193 docteurs ont répondu à l'enquête, ce qui représente un taux de réponse brut de 68 %.

Les interrogés et les répondants

- Les docteurs 2011 sont essentiellement titulaires d'un baccalauréat littéraire (45% des interrogés et 46% des répondants), ou d'une dispense ou équivalence (31% des interrogés et 26% des répondants).
- 35% d'entre eux étaient alors inscrits à la fois en CPGE et à l'université en tant que cumulatifs, 25% l'étaient seulement dans une université autre que Paris Sorbonne, 17% à Paris Sorbonne uniquement et 6% uniquement en CPGE.

La situation d'emploi à l'inscription en thèse

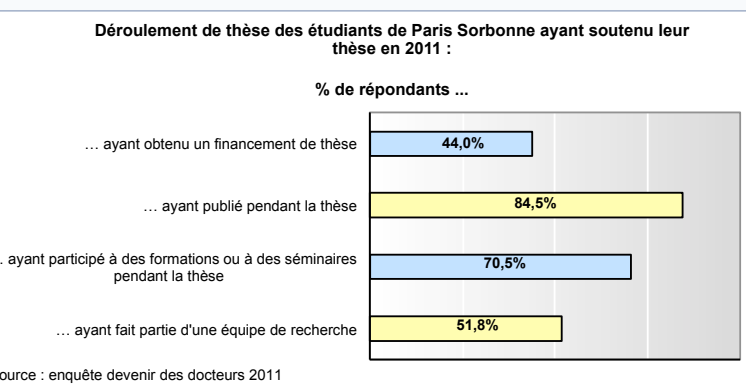
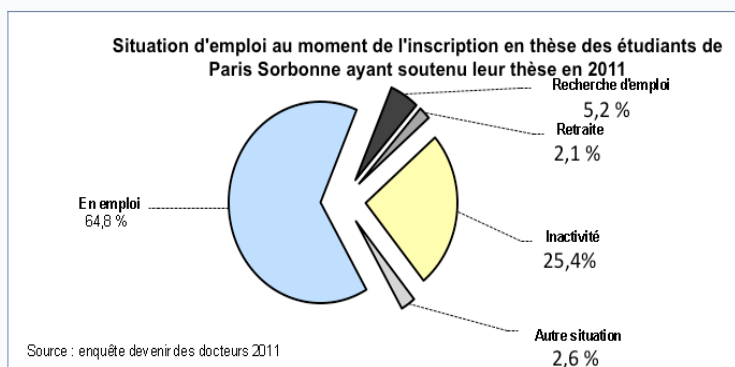
- 65% des répondants déclarent qu'ils occupaient un emploi au moment de s'inscrire en thèse (allocataires de recherche compris)
- Plus d'une personne en emploi sur deux a le statut de fonctionnaire ou stagiaire de la fonction publique, près d'une sur trois occupe un emploi à durée limitée et une sur dix bénéficie d'un contrat à durée indéterminée.
- Deux personnes en emploi sur trois se déclarent enseignantes. Il s'agit essentiellement d'enseignants titulaires et en fonction dans le secteur public, professeurs agrégés pour la plupart.

Les conditions de réalisation de la thèse

- Le projet professionnel le plus souvent évoqué (61% des répondants) est de devenir enseignant-chercheur.
- Pour 59% des répondants, le sujet de thèse était dans la continuité de celui du mémoire de leur DEA ou master.
- 52% des docteurs disent avoir fait partie pendant leur thèse d'une équipe de recherche, et expriment le plus souvent le sentiment d'avoir été intégrés à l'équipe.
- Huit répondants sur dix sont satisfaits ou très satisfaits du suivi scientifique dont ils ont bénéficié pendant leur thèse, comme de la disponibilité dont a fait preuve leur directeur de thèse.
- 71% des répondants ont participé à des formations ou à des séminaires au cours de leur thèse (59% pour les formations disciplinaires, 21% pour les formations d'aide à l'insertion professionnelle), le plus souvent dans le cadre des doctorales ou de l'école doctorale.

Caractéristiques	Population	Interrogés	Répondants à l'enquête
Effectifs		285	193
% femmes		60,7	56,0
% étudiants de nationalité étrangère		34,0	28,5
Âge moyen au 31/12/2011		35,7	36,1
Durée moyenne de la thèse		5,4	5,5

Source : Apogee

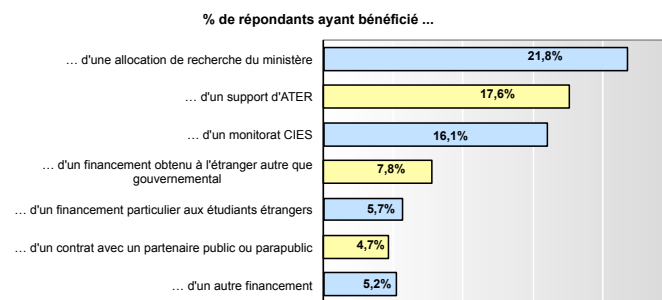


- 85 % des répondants ont publié pendant la thèse, le plus souvent sous forme d'articles ou de communications lors de colloques. Trois personnes ayant publié sur quatre l'ont fait dans un cadre international.
- 44 % des docteurs ont bénéficié d'un financement pour la réalisation de la thèse, et pour une durée médiane de 38 mois.
- Les allocataires de recherche ont majoritairement bénéficié au cours de leur thèse au moins d'un financement complémentaire, essentiellement sous la forme d'un support d'ATER, ou d'un monitorat CIES, ou des deux.
- 56 % des répondants à l'enquête n'ont bénéficié d'aucun financement spécifique pour réaliser la thèse. Parmi eux, deux personnes sur trois occupaient un emploi lors de l'inscription en doctorat (dont deux tiers d'enseignants), et elles ont le plus souvent conservé leur emploi sur toute la durée de la thèse. Une personne sur six a été salariée du secteur privé pendant sa thèse.
- Le revenu déclaré a une valeur médiane de 1400 euros (1300 euros chez les répondants ayant obtenu un financement spécifique, 1550 euros pour ceux qui n'en ont pas bénéficié). Ce revenu est jugé assez ou très satisfaisant par 52 % des répondants.
- 59 % des thèses ont obtenu la mention très honorable avec félicitations du jury et 33 % la mention très honorable.

La recherche d'emploi après la thèse

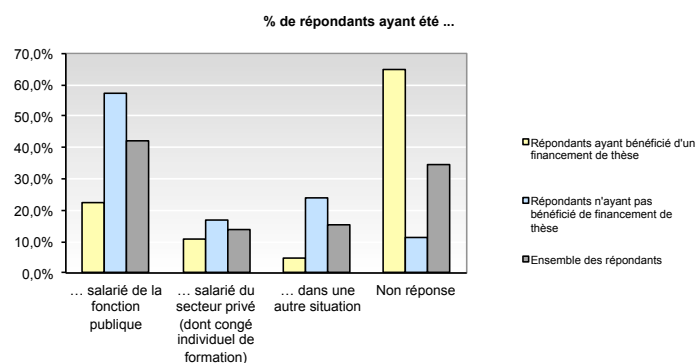
- 26 docteurs (14 % des répondants) ont effectué un post-doctorat, d'une durée médiane de 16 mois.
- Candidatures à la qualification aux fonctions de maître de conférences et aux concours incluses, la majorité des docteurs (59 %) déclare avoir passé un concours de la fonction publique.
- 42 % des répondants déclarent s'être inscrits dans la procédure de qualification aux fonctions de maître de conférences, et neuf candidats sur dix ont obtenu la qualification. Trois candidats qualifiés sur quatre ont été auditionnés pour un poste de maître de conférences et une personne auditionnée sur trois a obtenu un poste.
- 41 % des docteurs ont candidaté à un concours de l'enseignement secondaire, et neuf candidats déclarés sur dix l'ont obtenu, pour la plupart avant 2011, année de soutenance de la thèse.
- Les différents concours de chercheurs et les concours ITA (ingénieurs, techniciens, administratifs) attirent très peu de candidats.

Financement de thèse des étudiants de Paris Sorbonne ayant soutenu leur thèse en 2011



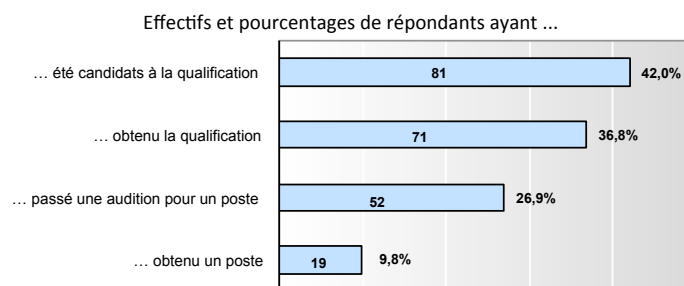
Source : enquête devenir des docteurs 2011

Ressources pendant la thèse des étudiants de Paris Sorbonne ayant soutenu leur thèse en 2011



Source : enquête devenir des docteurs 2011

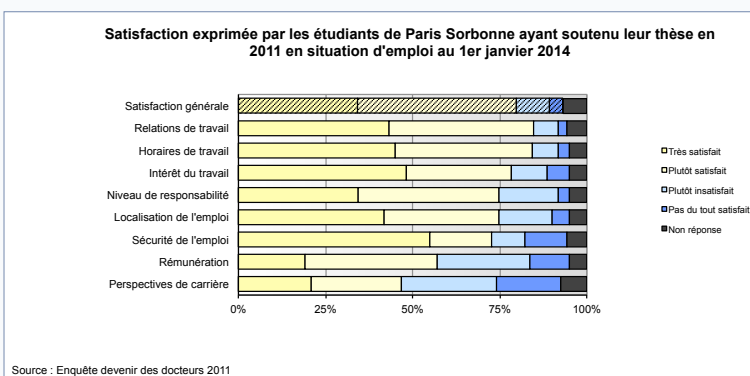
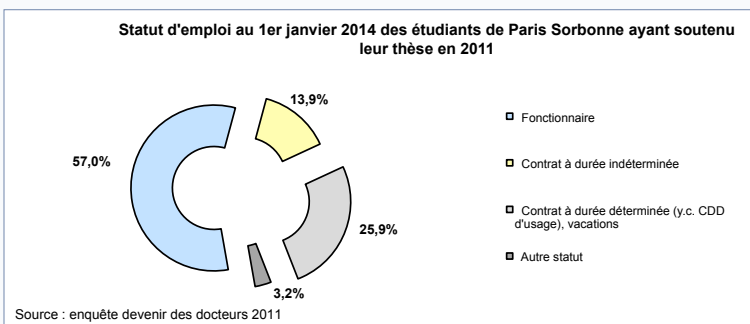
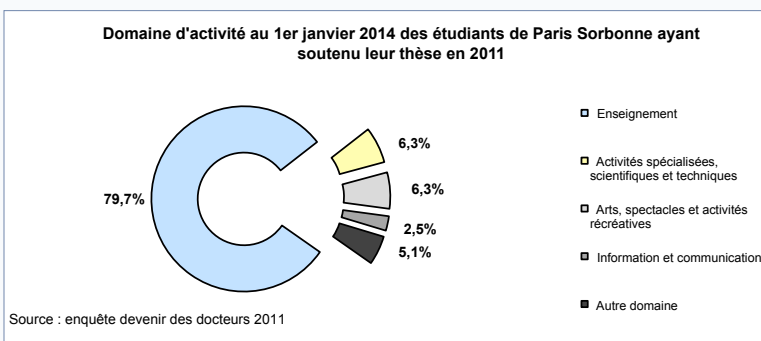
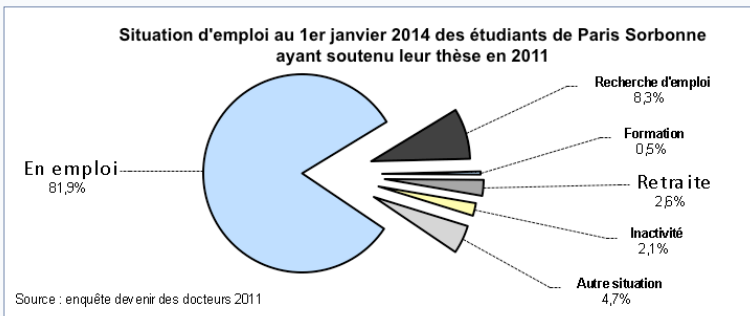
Recrutement des maîtres de conférences parmi les étudiants de Paris Sorbonne ayant soutenu leur thèse en 2011



Source : enquête devenir des docteurs 2011

La situation au 1^{er} janvier 2014

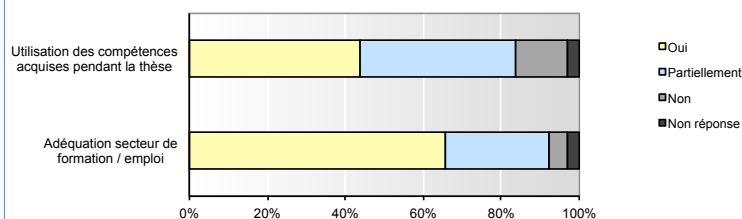
- Au 1^{er} janvier 2014, 82 % des docteurs occupent un emploi (ATER et post-doctorants inclus) et 8 % d'entre eux sont en recherche d'emploi. Les autres situations (poursuite d'études, inactivité, retraite) ne concernent chacune que quelques personnes.
- 16 personnes sont en recherche d'emploi, depuis une durée médiane de 19 mois. Les principales difficultés rencontrées sont le manque d'offres d'emploi, une méconnaissance des débouchés et une formation insuffisamment reconnue par les employeurs.
- 158 personnes sont en emploi au 1^{er} janvier 2014, dans le secteur public très majoritairement. Le domaine de l'enseignement regroupe à lui seul 80 % des personnes en emploi (dont 43 % pour le supérieur et 31 % pour le secondaire général).
- Les autres domaines d'activité ne regroupent que quelques personnes : recherche (6 % des répondants en emploi), arts, spectacles et activités récréatives (domaine dont relèvent les musées, 6 %).
- 90 % des répondants en emploi appartiennent à la catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures. Il s'agit essentiellement d'enseignants en fonction dans l'enseignement supérieur (13 % de maîtres de conférences ou assimilés, 15 % de personnels enseignants temporaires et 8 % de professeurs agrégés ou certifiés), et de professeurs agrégés ou certifiés en poste dans l'enseignement secondaire (28 % des personnes en emploi).
- L'emploi est à durée indéterminée dans 71 % des cas : 57 % d'emplois de titulaires ou stagiaires de la fonction publique, et 14 % de contrats à durée indéterminée (sur lesquels sont recrutés des enseignants du privé et des cadres d'entreprise).
- L'emploi est à durée déterminée dans un cas sur quatre, et concerne essentiellement des enseignants du supérieur et des chercheurs.
- Les personnes exerçant en France perçoivent un salaire médian net mensuel de 2 300 euros (calculé en équivalent temps plein et en incluant les éventuelles primes).
- De façon générale, 65 % des docteurs en emploi se montrent plutôt ou très satisfaits de leur situation professionnelle. Les critères d'évaluation qui emportent le plus l'adhésion des répondants sont liés à l'intérêt du travail et aux conditions d'exercice, ceux de moindre satisfaction concernent le déroulement de carrière.



L'apport de la thèse et le lien emploi-formation

- Pour le tiers des répondants (essentiellement des professeurs de l'enseignement secondaire), la situation au 1^{er} janvier 2014 est la même que celle qu'ils connaissaient au moment de s'inscrire en thèse.
- 48 % des docteurs en emploi estiment que leur niveau d'études est supérieur à leur emploi et 46 % qu'il y a adéquation entre leur niveau d'études et leur emploi.
- Les 68 docteurs (35 % des répondants) qui étaient déjà fonctionnaires ou stagiaires de la fonction publique au moment de s'inscrire en thèse sont presque tous en emploi au 1^{er} janvier 2014. Près de la moitié d'entre eux sont restés dans le second degré et près du tiers enseignant dans le supérieur.
- Aucune des personnes en contrat à durée indéterminée en début de thèse (13 répondants seulement) n'est devenue fonctionnaire. Au 1^{er} janvier 2014, elles sont le plus souvent sans emploi ou toujours sur contrat à durée indéterminée.
- Les 36 personnes en emploi à durée déterminée (contrat à durée déterminée ou vacations) à l'inscription en thèse se partagent au 1^{er} janvier 2014 entre emploi à durée déterminée et emploi à durée indéterminée.
- 68 personnes étaient sans emploi à l'inscription en thèse. Au 1^{er} janvier 2014, un répondant sur trois est encore sans emploi, et un sur trois est devenu fonctionnaire ou stagiaire de la fonction publique.

Sentiment d'adéquation entre la formation et l'emploi au 1^{er} janvier 2014 exprimé par les étudiants de Paris Sorbonne ayant soutenu leur thèse en 2011



Source : Enquête de devenir des docteurs 2011

Perception par les docteurs 2011 du lien entre la formation et l'emploi occupé au 1^{er} janvier 2014

Perception du lien formation-emploi	Effectifs	% (1)
Le titre de docteur ...		
... a été nécessaire à l'obtention du poste ou l'a favorisée	38	31,7
... aide à une reconnaissance, une légitimité	17	14,2
... a peu ou pas d'impact sur l'emploi ou la carrière	51	42,5
... est peu reconnu ou est nuisible à l'emploi ou la carrière	12	10,0
La formation reçue ...		
... est en lien avec l'emploi	26	21,7
... a peu ou pas de lien avec l'emploi	12	10,0
Autres commentaires	23	19,2
Nombre de personnes ayant apporté un commentaire	120	
Nombre de répondants à l'enquête	193	

Source : Enquête devenir des docteurs 2011

(1) : Pourcentages calculés par rapport au nombre de personnes ayant apporté un commentaire et non par rapport au nombre total de répondants

Les commentaires apportés par les docteurs

Commentaires apportés par les docteurs 2011 au sujet de leur formation universitaire ou de leur parcours professionnel

Commentaire sur le parcours	Effectifs	% (1)
Parcours de formation et déroulement de la thèse		
Bonne qualité de la formation, de l'encadrement	22	35,5
Sentiment d'isolement, mauvais encadrement	10	16,1
Conditions de vie ou d'études difficiles pendant la thèse (problèmes financiers, administratifs, sacrifices personnels, difficultés à concilier études et emploi ...)	12	19,4
Insertion professionnelle		
Critique du système universitaire (opacité du mode de recrutement, manque de liens avec l'enseignement secondaire ou le secteur privé ...)	12	19,4
Manque de postes, de débouchés	13	21,0
Doctorat non reconnu, ou qui constitue un handicap	14	22,6
Autres difficultés d'insertion (manque d'informations sur l'après-thèse, difficile entrée ou retour dans l'enseignement secondaire ...)	13	21,0
Parcours professionnel		
Parcours professionnel satisfaisant	7	11,3
Emploi déclassé ou sous-payé	6	9,7
Difficultés à poursuivre ses travaux de recherche après la thèse	5	8,1
Autres commentaires	13	21,0
Nombre de personnes ayant apporté un commentaire	62	
Nombre de répondants à l'enquête	193	

Source : Enquête devenir des docteurs 2011

(1) : Pourcentages calculés par rapport au nombre de personnes ayant apporté un commentaire et non par rapport au nombre total de répondants

Réalisation

Martine Migeon - OIPP

Maquette

Nida Neddham - Communication

Pour en savoir plus

- « Le devenir des docteurs diplômés en 2011 - Situation au 1^{er} janvier 2014 », Observatoire de l'insertion professionnelle et des parcours de l'université Paris Sorbonne - Paris 4 (à paraître)
- « Docteurs 2011 - Répertoire des emplois occupés au 1^{er} janvier 2014 par les docteurs de l'université Paris Sorbonne - Paris 4 ayant soutenu leur thèse en 2011 », Observatoire de l'insertion professionnelle et des parcours de l'université Paris Sorbonne - Paris 4 (février 2015)
- Site de l'Observatoire de l'insertion professionnelle et des parcours : www.paris-sorbonne.fr/oip